

dérées jusqu'à cet endroit, mais ne se rendaient pas jusqu'au fond de la Chambre où nos banquettes sont situées.

Je voudrais soumettre cette question puisqu'elle s'est répétée à plusieurs reprises depuis le début de la session.

(Plus tard)

M. Jean Chrétien (Saint-Maurice-Lafleche): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

Hier après-midi, entre cinq et six heures, l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm (M. Pigeon) a soulevé une question au cours du débat alors en cours, en insinuant que les députés libéraux avaient eu l'occasion, au cours d'un «caucus», d'examiner les cartes électorales.

Je soumets à Votre Honneur...

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre!

(Texte)

M. Chrétien: Monsieur le président, je n'étais pas présent lors des affirmations de l'honorable député.

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre! Cela revient au même. A mon avis, l'honorable député n'a pas lieu de poser la question de privilège.

(Texte)

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je n'étais pas présent lors des affirmations de l'honorable député.

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! La présidence s'est prononcée contre l'honorable député.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

MESURES À ÉTUDIER AVANT LES VACANCES D'ÉTÉ

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): L'autre jour, monsieur l'Orateur, j'ai dit à la Chambre que j'allais aujourd'hui être en mesure de faire une déclaration sur les travaux du gouvernement. Je me propose donc d'indiquer ceux que le gouvernement espère voir achever avant que la Chambre puisse songer à prendre des vacances d'été. La liste en est assez longue. Néanmoins, il est à souhaiter que nous pourrions les mener à bien, de façon que nos vacances durent un peu plus longtemps que cette fin de semaine-ci.

Il y a d'abord le budget des dépenses. Sans doute n'est-il pas raisonnable de vouloir en terminer l'étude avant les vacances. D'autre part, il ne faudrait pas du tout faire attendre celles de nombreux ministères jusqu'à l'automne, alors que l'année financière serait déjà à moitié écoulée. Des motions de subsides seront proposées, comme il convient de le faire

pour présenter le budget des dépenses. Voilà qui devrait vouloir dire une autre motion de ce genre avant l'été. Quant aux crédits provisoires, nous suivons, bien entendu, le cours ordinaire des choses. Pour les questions de finances également, le gouvernement donnera la priorité aux projets d'amendement à la loi de l'impôt sur le revenu afin d'entériner les propositions budgétaires.

J'espère, et je crois même, que nous serons en mesure de soumettre sous peu une motion en vue de présenter une adresse à la reine tendant à modifier l'article 94A de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, afin de pouvoir accorder des indemnités supplémentaires aux veuves et aux orphelins grâce à nos lois sur les pensions. A ce sujet, les mesures législatives proprement dites ne peuvent être présentées tant que la constitution n'aura pas été modifiée en ce sens. Nous espérons, en outre, qu'il sera possible de franchir les étapes préliminaires de ces mesures législatives, dans le cas de la loi sur les pensions, avant l'été, afin que le projet de loi soit prêt à être mis en discussion et déferé au comité spécial qui sera institué. Nous espérons, après l'étude au comité, que la Chambre complétera la modification de la loi sur la Défense nationale. Le bill concernant les droits de la mer et traitant de la zone de pêche de 12 milles est un autre projet de loi que nous aimerions liquider le plus tôt possible, de même naturellement que celui visant à prolonger l'autorité d'exercer des opérations bancaires. Il y a ensuite la mesure relative au prolongement du versement des allocations familiales et aux révisions des accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, qui ont déjà été annoncées. L'une des premières mesures à examiner porte sur les modifications à apporter à la loi nationale sur l'habitation qui figure au *Feuilleton* depuis déjà quelque temps. Il est essentiel que la Chambre se prononce avant l'automne sur la résolution relative au traité du fleuve Columbia.

Ensuite monsieur l'Orateur, nous devons examiner un groupe de mesures relatives à l'agriculture. La résolution tendant à accroître le volume du crédit agricole figure au *Feuilleton*. Nous voulons également présenter une mesure concernant les emprunts destinés aux améliorations agricoles; nous voulons instituer le ministère des Forêts et de l'aménagement rural, et améliorer les dispositions fédérales concernant l'assurance-récolte.

La résolution concernant les périodiques, inscrite en mon nom, est une autre mesure importante que nous espérons pouvoir examiner le plus tôt possible. Une mesure relative à la fixation de l'âge de retraite des sénateurs attend le bon plaisir de la Chambre. Je dois rappeler aux honorables députés que notre Chambre manquerait véritablement à son